

*Smout*

# DOSSIER DE PRESSE

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2023  
20 JUIN



## SMART, EN BREF

Smart, coopérative de grande échelle, est une entreprise partagée par des milliers de travailleurs et travailleuses ayant des projets professionnels dans des secteurs très divers. On y trouve des consultantes, des informaticiens, des comédiennes, des fleuristes, des professionnels du bien-être, des créatrices de jeux vidéos, des profs de langues ou de musique, des journalistes...

Le principe est simple : plutôt que de devenir indépendant·e ou de créer sa propre société, chaque membre partage la même entreprise et bénéficie de divers outils et services à tarif avantageux. Les membres en sont aussi les salarié·es et bénéficient de ce fait de la protection sociale liée au salariat et au statut d'employé·e tout en développant leurs projets professionnels de façon autonome.

## 25 ANS DE SMART UNE SUCCESS STORY COLLECTIVE

Déposez l'histoire de Smart entre les mains d'une réalisatrice ou un réalisateur de talent, et vous obtiendrez un film passionnant !

- Au siècle dernier, la grande majorité des artistes travaillaient encore dans le cadre d'une économie informelle, non déclarée. Peu à peu, des petites asbl ont appliqué un principe solidaire pour les soutenir: elles leur signaient un contrat de travail pour une journée et facturaient la prestation au client. Il y a 25 ans, coup de génie: quelques amis décident de créer une ASBL qui ne fera que cela, des contrats d'une journée pour les artistes. Smart (Société Mutuelle pour Artistes) était née.
- Durant les premières années, le processus s'industrialise pour répondre de mieux en mieux aux besoins professionnels du secteur artistique et créatif.
- D'un service purement administratif au départ, d'autres outils et services apparaissent rapidement pour sécuriser les projets professionnels de plus en plus de personnes : dispositifs financiers, comptables, juridiques, programmes de formations et aménagement d'espaces de travail notamment.

- Projet initialement cantonné au territoire belge, il s'étend peu à peu en Europe dès 2008. Avec le soutien de Smart Belgique, des émanations autonomes mais inspirées du même modèle et portant le même nom « Smart », verront le jour. Aujourd'hui, Smart existe en France, en Allemagne, en Italie, en Suède, en Espagne et en Autriche.
- Pour répondre aux besoins de nombreuses personnes qui n'entreprennent pas dans le secteur artistique et culturel, Smart s'ouvre depuis près de dix ans à tous les secteurs et métiers (hors réglementation spécifique).
- En 2017, un autre tournant apparaît avec la transformation de l'asbl en coopérative et, dans la foulée, l'ouverture de l'accès au sociétariat aux membres, utilisatrices de services, clientes, fournisseurs, aux salariées de l'équipe mutualisée et aux partenaires. Aujourd'hui, la coopérative compte près de 36.000 sociétaires.

## UN MODÈLE D'ENTREPRISE FORT ET SOLIDAIRE

Au bilan de l'année 2022, Smart affichait 189 millions de chiffre d'affaires, plus de 20.000 membres salarié·es (2294 ETP), 4,5 millions d'heures prestées et 203.000 contrats de travail édités. Ces chiffres ont valu à Smart d'être classée cette année 8<sup>ème</sup> plus grande entreprise bruxelloise sur 100 par le magazine Trends-Tendances.

### AUTONOMIE ET SALARIAT

Smart est un modèle qui permet d'allier la liberté d'entreprendre tout en bénéficiant de la sécurité sociale liée au salariat. Par ailleurs, c'est une solution qui permet de cumuler une activité professionnelle autonome avec d'autres revenus (issus d'autres contrats de travail ou d'allocations de chômage).

**79**

**CONSEILLER·ES**

RÉPARTI·ES DANS 9 VILLES

**6 JURISTES**

AU SERVICE DES MEMBRES  
POUR RÉGLER DES LITIGES,  
RELIRE LEURS CONTRATS ET RÉPONDRE  
AUX QUESTIONS DE DROIT  
(SOCIAL, FISCAL, DU TRAVAIL...)

**59 PROJETS**

FINANCÉS À TAUX 0  
POUR UN MONTANT TOTAL DE  
165.708€

**105 FORMATIONS**

874 PARTICIPANT·ES

**33.699 RELANCES**

ENVOYÉES AUX CLIENT·ES POUR  
LE RECOUVREMENT DE  
CRÉANCES

**2.756 CONNEXIONS**

PAR JOUR AUX OUTILS  
(ESPACE MEMBRE)

## LA FORCE DU COLLECTIF

Tous les membres contribuent au financement collectif afin de constituer une sorte de « pot commun ». Il y a

- une contribution fixe de 6,5% sur le chiffre d'affaires ;
- une contribution variable (autour de 8%) sur le budget dédié à l'emploi.

Ce « pot commun » finance des outils et services généraux de l'entreprise: le déclaratif comptable de chaque activité, une aide administrative, une assistance juridique, des formations à prix avantageux, un service de recouvrement de créances ou encore un accompagnement au développement de leurs projets. En 2022, 79 conseiller·es réparties dans les neuf bureaux Smart (Anvers, Bruxelles, Charleroi, Gand, Liège, Louvain-la-Neuve, Mons, Namur et Tournai) étaient au service des projets des membres.

## UNE IMMUNITÉ CONTRE LES RISQUES

L'actualité, qu'elle soit géopolitique, climatique ou sanitaire, peut faire suer plus d'un entrepreneur ou entrepreneuse.

Prenons la période de lockdown qui a suivi les attentats à Bruxelles ; l'ensemble de notre économie à l'arrêt pendant les confinements successifs de la crise Covid et, plus récemment encore, l'augmentation fulgurante des prix de l'énergie avec la guerre en Ukraine. Nombreuses entreprises, petites ou grandes, en ont payé et payent encore le prix fort. Quand on fait face à une crise seule ou à 35.000, la force de résistance n'est évidemment pas la même.

Chez Smart, l'effet de la mutualisation d'une partie des moyens permet de soutenir les activités économiques des membres et protéger leur travail. Nous avons ainsi pu dégager 100.000 euros d'aides en 2016 pour faire face à la période de lockdown suite aux attentats et 462.000 euros pendant la crise Covid (445 aides sociales ont été accordées). Les résultats collectifs nous permettent d'être solidaires sans être tributaires du temps décisionnel politique.

Par ailleurs, la faillite individuelle est impossible dans ce modèle économique collectif.



## UNE FABULEUSE OPPORTUNITÉ DE COLLABORATIONS

Des membres travaillent pour des projets professionnels d'autres membres. Prenons l'exemple d'une activité de régie de spectacle ou de média, elle peut très facilement avoir accès à un vivier de photographes, caméraman, monteurs, journalistes, copy-writers, régisseurs, réalisatrices... au sein de la coopérative. C'est un win-win.

## DÉMOCRATIE

Instituée en coopérative depuis 2017, Smart compte aujourd'hui près de 36.000 sociétaires. Une part coopérative annuelle vaut 30€ et l'ensemble des bénéfices sont réinvestis dans la coopérative (aucune spéculation ni enrichissement individuel n'est possible). 92% des parts coopératives sont détenues par des membres utilisateur·ices des outils et services, 7% par des partenaires et moins de 1% par des salarié·es de l'équipe mutualisée.

Les comptes et bilans, les grandes orientations stratégiques et le renouvellement des membres du CA est voté chaque année lors de l'Assemblée générale selon le principe égalitaire 1 sociétaire=1 voix.

## LE PROFIL DES MEMBRES

Le compteur de nouveaux sociétaires et membres utilisateur·ices des outils et services est en constante augmentation avec un essor particulier depuis la fin de la crise Covid. 17.626 personnes étaient salariées de la coopérative fin 2020, on en comptait 20.031 fin 2022 (+13,6%)

La moitié des membres résident à Bruxelles (51%), 40% en Wallonie, 8% en Flandre et moins de 1% en dehors de Belgique. La proportion entre femmes et hommes est à peu près égale.

En 2022  
Smart a salarié

# 20.031

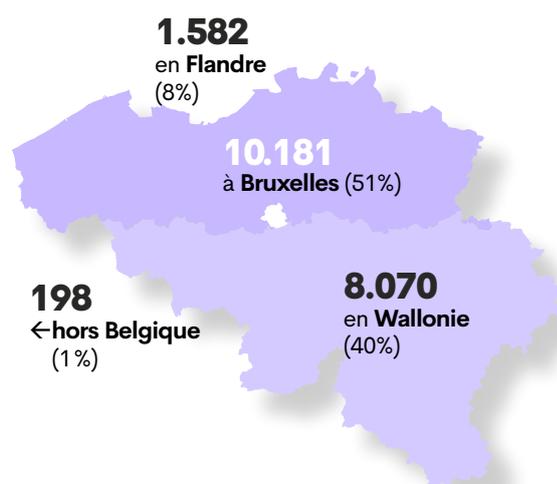
travailleur·euses

PAR RAPPORT À 2021...

LE NOMBRE DE SALARIÉ·ES ≤ 25 ANS  
**A AUGMENTÉ DE 40%**

LE BUDGET EMPLOI GLOBAL (138.176.057€)  
**A AUGMENTÉ DE 17,6%**

LA CROISSANCE DU BUDGET EMPLOI EST MAJORITAIREMENT PORTÉE PAR DES HOMMES (+20% POUR LES HOMMES ET +14% POUR LES FEMMES) ET LES ≤ 25 ANS (+64% POUR CETTE TRANCHE; +15% POUR LES 26-45 ANS ET +12% POUR LES ≥ 46 ANS)



Répartition genrée



Répartition par tranche d'âge





La proportion d'Activités<sup>1</sup> stables et matures économiquement a considérablement augmentée sur les deux dernières années avec une diversité de métiers aussi (sculpture de béton, curation, audio-visuel, événementiel, consulting, formation, jeux vidéos,...). L'augmentation de membres qui opèrent un chiffre d'affaires de plus de 50.000 euros par an a par exemple fait un bond de 80% en cinq ans passant de 250 à 453.

## AMBITIONS POUR LE FUTUR

À l'avenir, Smart ambitionne de renforcer la simplicité de ses interfaces numériques ; de favoriser et pousser les possibilités de réseautage entre membres ; de rendre l'entreprise partagée toujours plus ouverte et accessible avec la compatibilité de notre modèle dans les secteurs où le besoin est important (comme la construction et la vente en ligne).

## POUR TOUTE QUESTION OU DEMANDE D'INTERVIEW

CONTACT :

**Claudia Nibelle**  
**[claudia.nibelle@smart.coop](mailto:claudia.nibelle@smart.coop)**  
0473 40 67 76

—————> **Découvrez notre rapport d'activité 2022**

---

<sup>1</sup> Une Activité Smart est une unité de production (d'une seule ou plusieurs personnes membres de la coopérative) développée à l'intérieur de l'entreprise Smart et sécurisée par son cadre économique global. Elle permet de travailler, d'employer, de gérer ses frais matériels, et donc de produire sa vie professionnelle.